



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1er mars 2013

ASSISES DU DEVELOPPEMENT : UN BILAN EN DEMI-TEINTE

Solidarité Laïque était présente ce vendredi 1er mars à la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale à Paris en présence du Président de la République et de son ministre du développement Pascal Canfin.

Ces assises ont réuni pendant quatre mois l'ensemble des acteurs du développement et de la solidarité internationale : État, ONG, syndicats, entreprises privées, fondations, collectivités territoriales,... 12 ministères y ont participé.

Solidarité Laïque se satisfait tout d'abord de l'annonce par François Hollande de la concrétisation de deux promesses importantes : l'élaboration d'une loi de programmation et d'orientation sur la politique française de développement, la mise en place du Conseil national du développement et de la solidarité internationale. Ces deux décisions devraient permettre un débat ouvert et transparent sur les stratégies et les priorités du développement.

Solidarité Laïque se félicite de la confirmation du doublement sur le quinquennat de la part de l'Aide Publique au Développement passant par les ongs et l'affirmation d'une politique plus généreuse dans la délivrance des visas pour les échanges entre les acteurs associatifs et économiques.

Solidarité Laïque regrette cependant l'absence dans les priorités de la France, de toute mention explicite d'un engagement pour la réduction des inégalités sociales, que la seule croissance économique ne garantit pas. Cela est de même pour les engagements en faveur de la paix et de la sécurité, nécessaires, mais qu'il ne faut pas confondre avec une politique de développement.

Solidarité Laïque regrette en outre, la non mention des enjeux de l'accès aux droits et du renforcement des sociétés civiles pour une meilleure gouvernance démocratique. Solidarité Laïque a trouvé d'autre part la vision du discours présidentiel très restrictive sur les ongs qui ne sont pas uniquement des leviers de financement, mais apportent une valeur ajoutée indispensable en matière de mobilisation citoyenne et d'innovation sociale. Enfin sur le projet de territorialité des dons, rien dans le discours du Président n'a permis de lever les fortes inquiétudes des organisations de solidarité internationale sur cette question.

Les organisations membres de Solidarité Laïque : **Les associations** : ADOSEN, ALEFPA, ANIMA'FAC, APAJH, ARTS ET VIE, CEMEA, DDEN, DROIT HUMAIN, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE, ENTRAIDE ET SOLIDARITE DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE, ENTRAIDE UNIVERSITAIRE, FEDERATION DES AUTONOMES DE SOLIDARITE/UNION SOLIDARISTE UNIVERSITAIRE, FCPE, FEDERATION LEO LAGRANGE, FGR-FP, FOEVEN, FNCMR, FTCT, FRANÇAIS DU MONDE-ADFE, GCU, GLMF, GODF, GREF, JPA, LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LES FRANCAS, LES PEP, MISSION LAÏQUE FRANCAISE, OMEP, PREVENTION MAIF - **Les coopératives** : CASDEN-BP, CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT, OCCE - **Les fondations** : FONDATION GROUPE CHEQUE-DEJEUNER, FONDATION MACIF - **Les mutuelles** : LA MUTUELLE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES, LA MUTUELLE DES ETUDIANTS, MAE, MAIF, LA MUTUELLE DES MOTARDS, MGEN, MOCEN - **Les syndicats** : CGT-FO, FSU, SGEN-CFDT, SNUIPP-FSU, SE-UNSA, SI.EN UNSA EDUCATION, UNSA EDUCATION, UNSA.

Contact presse : Patrice Bédouret – Solidarité Laïque – Tél : 01 45 35 01 85 / 06 88 63 84 46